



Boss et piqûres, c'est pas l'idéal...

Par Preston

Bonjour,

Bon, j'sais pas si c'est que moi, mais gérer les piqûres pour le diabète au boulot, ça me fout un peu la pression. Entre les injections hebdo genre Trulicity ou Bydureon qui te filent des nausées bien sympas au début, c'est tout sauf pratique... J'imagine mal expliquer ça au boss : "Euh, pardon chef, j'veais m'piquer dans les toilettes, j'reviens..." Sérieux, c'est le genre de truc qui te plombe ta journée, surtout si t'es déjà à deux doigts de craquer à cause du taf. Et puis, on parle même pas du risque de se faire licencier si ton état de santé devient un "problème"... Bref, j'sais pas trop comment vous gérez ça, mais bon courage à ceux qui sont dans le même bateau !

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour à vous aussi.

Il y a des tas de diabétiques qui peuvent travailler, mais le médecin du travail peut obtenir des aménagements nécessaires à votre santé.

En cas d'inaptitude totale, et sans reconversion possible, il y a des aides sociales.

Par Isadore

Bonjour,

On trouve des employeurs compréhensifs, certains pouvant eux-mêmes être concernés par la maladie.

Et comme le dit Yapasdequoi, le médecin du travail peut aménager le poste, par exemple en imposant des pauses supplémentaires.

Vous pouvez demander avec votre médecin une RQTH qui apporte une certaine protection. L'avantage est que c'est le salarié qui décide ou non de la faire valoir auprès de son employeur. Elle permet un abondement supplémentaire sur le compte formation qui donne un petit coup de pouce pour se former afin de s'ouvrir davantage de portes.

Enfin bon, si vous avez une question juridique précise, le forum essayera de vous apporter son aide.